Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260424-2026DC058-DE

Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 AVRIL 2026

N° 2026DC/058 – Feuillet 1

Date de convocation : 17 avril 2026

Membres en exercice : 54	Présents : 44	Votants : 52

Divers organismes - Désignation des représentants de la Communauté de Communes

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, Espace les Chênes à CRAC'H.

Etaient présents : Bernard BARON, Sandrine CADORET, Stéphanie CATEL, Jean Luc CHIFFOLEAU, Sandrine COFFIN, Erwan DELSAUT, Stéphanie DOYEN, Roland GASTINE, Corentin GUENNEC, Patrick GUERIN, Morgane GUERLAIS GOUAS, Elodie GUYOMARD, Christelle JAFFRE DANET, Yvan JOLIVEL-ROBERT, Alexandre LANOË, Caroline LE BARON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Sylvie LE GALLIOTTE-LE BOZEC, Yann LE GALLO, Patrick LE PICHON, Philippe LE RAY, Patricia LE VIGOUROUX, Jean-Yves MAHEO, Chantal MAHIEUX, Jean-Maurice MAJOU, Stéphane MATRON, Françoise NAEL, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Yves NORMAND, François POMMOIS, Aurélie QUEIJO, Guénola QUILLAY, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Emmanuelle SAMSON, Katia SCULO, François SERMIER, Catherine TOUBLANT, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Katia BONNEC à Pascal LE CALVE, Hervé CAGNARD à Roland GASTINE, Jean-Pierre KERBART à Fabrice ROBELET, Marjorie LE BARON-RACHEL à Aurélie RIO, Christian LE DREAN à Sylvie LE GALLIOTTE-LE BOZEC, Patrick LE ROUX à Philippe LE RAY, Claire MASSON à Dominique RIGUIDEL, Pascale SALINAS à Stéphanie DOYEN.

Absents excusés : Alain BENSOUSSAN, Mickael LE GLOANIC.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La Communauté de communes, du fait de ses compétences, est amenée à siéger dans différents organismes tels que des commissions externes et des associations.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260424-2026DC058-DE

Il convient de désigner ses représentants au sein de ces différentes structures :

Organisme	Proposition
Commission consultative de l'énergie	1 représentant titulaire 1 représentant suppléant
SCIS SAS Lucioles	1 représentant
Comité Natura 2000	1 représentant
Assemblée bretonne de l'eau	1 représentant titulaire 1 représentant suppléant
Groupement d'intérêt public Observatoire de l'environnement de Bretagne	1 représentant
France Digues	1 représentant titulaire 1 représentant suppléant
Centre européen de prévention des risques d'inondation	1 représentant titulaire 1 représentant suppléant
Comité de programmation LEADER	2 représentants titulaires 2 représentants suppléants
Etablissement public foncier de Bretagne	1 représentant suppléant en cas d'empêchement de Philippe LE RAY
Comité régional de l'habitat et de l'hébergement du plan départemental de l'habitat	1 représentant
Société Espacil Habitat	1 représentant
Club décentralisation et habitat	1 représentant titulaire 1 représentant suppléant
Association Les p'tits loups	1 représentant
VIPE Vannes	1 représentant
Comité régional du tourisme	1 représentant
Agence de développement du tourisme du Morbihan	1 représentant
Association Cluster Algues	1 représentant titulaire 1 représentant suppléant
Association Baie de Quiberon au Large	1 représentant
Paysages de mégalithes	1 représentant titulaire 1 représentant suppléant
Association académie de musique et d'arts sacrés	1 représentant
Ti Douar Alre	1 représentant
Association initiative Pays d'Auray	1 représentant
Comité installation d'entreprise	1 représentant
SCIC SAS Argonaute et Co	1 représentant
Fédération nationale des collectivités concédantes et régies	1 représentant
Comité national d'action sociale	1 représentant élu 1 représentant agent
Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	1 représentant

Le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à scrutin secret.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260424-2026DC058-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 par renvoi de l'article L. 5211-1 ;

Après avoir entendu le rapport de M. le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire DECIDE :
- de ne pas procéder au vote à scrutin secret ;
- de désigner les représentants de la Communauté de communes dans les organismes suivants :

Organisme	Proposition
Commission consultative de l'énergie	Titulaire : Aurélie RIO Suppléant : Yvan JOLIVEL
SCIS SAS Lucioles	Aurélie RIO
Comité Natura 2000	Stéphanie DOYEN
Assemblée bretonne de l'eau	Titulaire : Stéphanie DOYEN Suppléant : Roland GASTINE
Groupement d'intérêt public Observatoire de l'environnement de Bretagne	Stéphanie DOYEN
France Digues	Titulaire : Stéphanie DOYEN Suppléant : Roland GASTINE
Centre européen de prévention des risques d'inondation	Titulaire : Stéphanie DOYEN Suppléant : Roland GASTINE
Comité de programmation LEADER	Titulaires : Katia BONNEC, Yann LE GALLO Suppléants : Patrick LE PICHON, Erwan DELSAUT
Etablissement public foncier de Bretagne	Hervé CAGNARD en cas d'empêchement Philippe LE RAY
Comité régional de l'habitat et de l'hébergement du plan départemental de l'habitat	Hervé CAGNARD
Société Espacil Habitat	Hervé CAGNARD
Club décentralisation et habitat	Titulaire : Hervé CAGNARD Suppléant : Stéphanie DOYEN
Association Les p'tits loups	Françoise NAËL
VIPE Vannes	Yves NORMAND
Comité régional du tourisme	Yves NORMAND
Agence de développement du tourisme du Morbihan	Yves NORMAND
Association Cluster Algues	Titulaire : Philippe LE FUR Suppléant : Yves NORMAND
Association Baie de Quiberon au Large	Philippe LE FUR
Paysages de mégalithes	Titulaire : Philippe LE RAY Suppléant : Hervé CAGNARD
Association académie de musique et d'arts sacrés	Sylvie LE GALLIOTTE
Ti Douar Alre	Sylvie LE GALLIOTTE
Association initiative Pays d'Auray	Franck VALLEIN
Comité installation d'entreprise	Franck VALLEIN

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260424-2026DC058-DE

SCIC SAS Argonaute et Co	Franck VALLEIN
Fédération nationale des collectivités concédantes et régies	Franck VALLEIN
Comité national d'action social	Katia BONNEC Camille NABAT : Référente agents
Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	Pascale SALINAS

- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le : – 7 MAI 2026

Le secrétaire de séance,

Ronan LE DELEZIR

Le Président,

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Philippe LE RAY